

## Emmanuelle Wargon a lancé le groupe de travail sur la réhabilitation des friches

Dans le prolongement du Grand Débat National et des annonces du Président de la République et du Premier Ministre à l'issue du premier Conseil de défense écologique, ce groupe de travail a vocation à réunir l'ensemble des parties prenantes pour identifier et lever des freins à la réhabilitation de ces friches.

Une quarantaine d'acteurs concernés par la réhabilitation des friches étaient aujourd'hui réunis au Ministère de la Transition écologique et solidaire pour échanger sur les moyens d'accélérer la réhabilitation des friches. Au croisement de la lutte contre l'artificialisation des sols et de la revitalisation des territoires, cette problématique avait été évoquée à de très nombreuses reprises par les élus locaux à l'occasion du Grand Débat National.

En outre, à l'issue du Conseil de défense écologique, le Président de la République avait demandé la réalisation d'un inventaire du gisement des friches par département afin notamment d'évaluer le potentiel de développement d'énergies renouvelables sur ces terrains.

Menés avec les associations de collectivités territoriales, les associations environnementales, les aménageurs publics et privés et les services de l'Etat, les échanges ont mis en évidence à la fois une connaissance insuffisante du gisement national des friches (aujourd'hui estimé à au moins 2400) et une complexité des procédures administratives. Les membres du groupe de travail ont notamment pointé du doigt des difficultés dans la mobilisation de capitaux et un besoin d'encadrement des délais d'instruction des dossiers.

Quatre sous-groupes de travail ont été lancés à cette occasion : sur la réalisation d'un inventaire national des friches, sur la simplification des procédures administratives et la mobilisation des capitaux, sur les usages environnementaux des friches réhabilitées (pour le développement des énergies renouvelables et pour des opérations de renaturation), et sur la prévention de l'émergence de nouvelles friches.

Ces sous-groupes ont vocation à se réunir au long des trois prochains mois, avant de présenter leurs premières conclusions en septembre 2019. D'ici la fin de l'année, Emmanuelle Wargon s'est engagée à dresser, sur la base de ce constat et d'échanges à venir, une feuille de route, avec des actions opérationnelles afin d'accélérer la réhabilitation des friches sur l'ensemble du territoire.

*« Pour relever ce défi, a notamment précisé la ministre, il nous faudra communiquer sur l'existant, travailler un répertoire plus fin des friches et surtout simplifier les démarches administratives, afin de renforcer notre action. La présence des acteurs publics et privés de la filière, des associations de*

*collectivités territoriales et des associations environnementales montre une véritable envie collective d'agir concrètement pour aller plus vite et plus loin dans ce domaine. »*

*bassinversant.org*